

# DISPOSITIF SANTE AU TRAVAIL et PROMOTION DE LA SANTE

## Pilotage

DIRECCTE PACA et ARS PACA

## Composition

Animation : CRES Paca

Participants :

ARS PACA  
 DIRECCTE PACA  
 ARACT PACA  
 CARSAT Sud Est  
 ARCMSA  
 ORS  
 Aix Marseille Université  
 Ametra 06  
 EXPERTIS  
 GEST 05  
 AIST 84  
 CRES PACA  
 CODEPS 13, CODES 04, CODES 05, CODES 06, CODES 83, CODES 84

En complément, sur le projet de prévention des maladies cardio-vasculaires :

AP-HM  
 UMIH 13  
 POLE EMPLOI

## Périodicité

3 journées de travail par an

## Contact

Géraldine BARBONI, DIRECCTE Paca

☎ : 0486673443

@ : geraldine.barboni@direccte.gouv.fr

Hervé MEUR, ARS Paca

☎ : 04.13.55.82.81

@ : Herve.MEUR@ars.sante.fr

## Objectifs

### \* Objectifs généraux

- Améliorer la transversalité entre acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé
- Améliorer la santé des travailleurs en région PACA

### \* Objectifs intermédiaires

- Participer à l'objectif 6 du Plan régional de santé au travail 2016-2020 « développer la promotion de la santé par la transversalité entre les différentes politiques de santé »
- Monter en compétences les acteurs de la santé au travail sur la promotion de la santé et respectivement, les acteurs de la promotion de la santé sur la prévention des risques et la santé au travail,
- Approfondir les connaissances sur la thématique et le public choisis pour le travail de co-construction

## Missions

- Mettre en place et coordonner un comité d'acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé au travers de journées d'échanges et de travail
- Co-construire un projet de prévention entre acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé à destination des entreprises de la région PACA

**Projet depuis 2016 :** prévenir les facteurs de risques de maladies cardiovasculaires auprès des entreprises de la restauration en région Paca

## Éléments de perspective

- Aboutissement du projet de prévention des MCV vers des actions opérationnelles auprès des salariés et employeurs de la restauration.
- maintien tout au long du PRST3 du dispositif pour échanger sur les enjeux et sujets à travailler en transversalité : possibilité de proposer de nouveaux axes de travail à l'issue du projet MCV.
- Force de proposition au GPROCT et à la commission de coordination des politiques publiques ?